

CERTIFICAT N°2026-49

Certipaq certifie que suite à l'audit effectué le 09/04/2026, l'entreprise

ALIANE SAINT MARTIN SUR LE PRE
19 rue de la Noue Hermandre
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE



Pour l'unité d'exploitation ALIANE Site Distribution
Située ZI rue du Moulin, 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE

Respecte le

Référentiel de certification OQUALIM

dans sa version en vigueur, pour les activités de
distribution d'aliments composés, d'aliments minéraux, d'aliments liquides, d'aliments d'allaitement, de matières premières pour
animaux

Ce certificat est valable du 07/07/2026 au 06/07/2029
(sa validité peut être vérifiée sur le site www.oqualim.com)

Certifiée RCNA depuis le 07/07/2026

Audit de renouvellement de certificat avant le 06/04/2029

Fait à la Roche-sur-Yon, le 07/07/2026

Responsable filière, Antoine MURZEAU



www.certipaq.com
certipaq@certipaq.com

Le présent certificat est établi conformément au programme de certification en vigueur précisé en annexe 1.
Le présent document est la propriété exclusive de CERTIPAQ, 84 bd du Montparnasse, 75014 Paris. Seul l'original est valable.
Il doit être restitué à CERTIPAQ sur simple demande en cas de retrait ou suspension de la certification par CERTIPAQ et en cas de renonciation à la certification par le client. Le présent document annule et remplace tout document de certification précédemment émis.
L'authenticité et la validité de ce certificat sont vérifiables auprès de CERTIPAQ ou sur le site d'OQUALIM : www.oqualim.com

CERTIFICAT N°2026-49 - ANNEXE 1

Contenu du programme de certification

Date d'émission de l'annexe au certificat : 07/07/2026

Référentiel en vigueur :

*Référentiel de certification - Version 11 - version en vigueur disponible sur www.oqualim.com
Protocole de certification RCNA – Version 11 - version en vigueur disponible sur www.oqualim.com
OQUALIM grille audit RCNA - version en vigueur le jour de l'audit et disponible sur www.oqualim.com*

Procédures de CERTIPAQ :

Procédures afférentes de CERTIPAQ disponibles sur demande (liste définie selon le document interne DT468)